

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AGEN - 4701 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 20/08/2025 - 6277 - 2015 B 00018 - 527 761 043 - 2 P LOISIRS

2 P LOISIRS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 6 200 €
SIEGE SOCIAL : 43 RUE JEANNE D'ARC 47300 BIAS
527 761 043 RCS AGEN

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

Pour copie certifiée conforme

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical stroke and a horizontal base.

Bilan Actif

		30/09/2024			30/09/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	7 061	4 153	2 908	1 760
	Autres immobilisations corporelles	31 648	17 532	14 115	13 455
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	2 565		2 565	2 565
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	6 936		6 936	6 936
TOTAL (II)		48 210	21 685	26 525	24 716
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens	37 580		37 580	24 370
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	8 943		8 943	22 063
	Avances et Acomptes versés sur commandes	9 905		9 905	9 905
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	134 727	2 232	132 494	101 978
	Autres créances	173 385		173 385	142 115
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	10		10	1
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	364 550	2 232	362 317	300 432
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		412 759	23 918	388 842	325 148
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				6 936	
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		30/09/2024	30/09/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	6 200	6 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	620	620
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	76 779	76 779
	Report à nouveau	(41 636)	
	Résultat de l'exercice	7 484	(41 636)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		49 447	41 963
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	101 430	110 915
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	41 447	25 851
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 541	73 384
	Dettes fiscales et sociales	148 576	71 624
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 400	1 411
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		339 394	283 185
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		388 842	325 148
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		7 484,05	(41 636,17)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		297 947	231 766
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		25 064	69 312
(3) Dont emprunts participatifs			

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

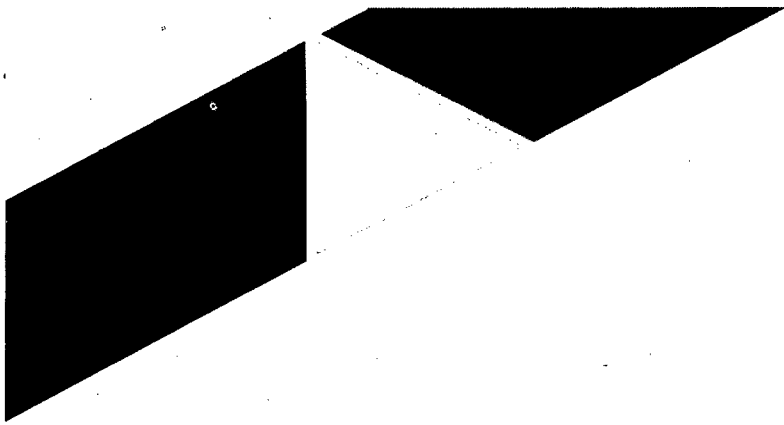
Compte de Résultat

1/2

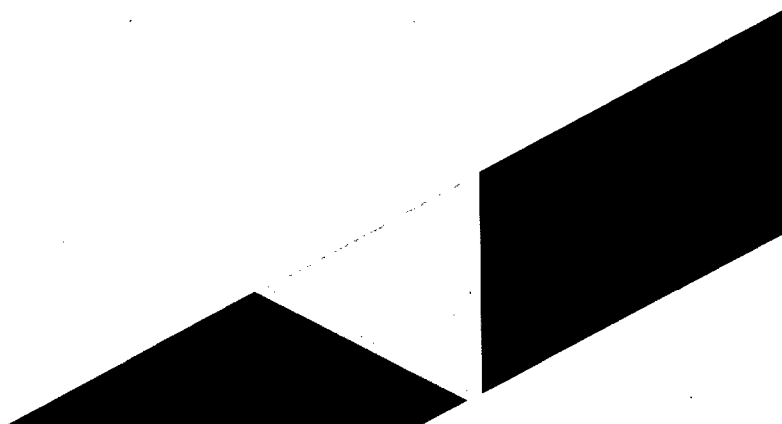
		30/09/2024		30/09/2023
		France	Exportation	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	38 861		38 861
	Production vendue (Biens)	(14 578)		(14 578)
	Production vendue (Services et Travaux)	876 961		876 961
	Montant net du chiffre d'affaires	901 244		901 244
	Production stockée			13 210
	Production immobilisée			24,370
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		(571)	3 448
	Autres produits		3 862	2 370
	Total des produits d'exploitation (1)		917 745	1 007 687
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		226 309	279 587
	Variation de stock		13 120	(1 118)
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		235 610	270 361
	Impôts, taxes et versements assimilés		9 656	5 681
	Salaires et traitements		329 334	345 463
	Charges sociales du personnel		89 185	95 896
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		6 614	8 187
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions			
	Autres charges		(43)	1 276
	Total des charges d'exploitation (2)		909 784	1 005 333
RESULTAT D'EXPLOITATION			7 961	2 354

Compte de Résultat 2/2

		30/09/2024	30/09/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		7 961	2 354
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	9	1
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		9	1
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	3 138	2 740
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		3 138	2 740
RESULTAT FINANCIER		(3 129)	(2 739)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		4 832	(385)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	1 880	
	Sur opérations en capital	9 640	4 035
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	11 520	4 035
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	3 971	8 775
	Sur opérations en capital		36 448
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	3 971	45 223
RESULTAT EXCEPTIONNEL		7 549	(41 188)
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		4 897	63
TOTAL DES PRODUITS		929 274	1 011 723
TOTAL DES CHARGES		921 790	1 053 359
RESULTAT DE L'EXERCICE		7 484	(41 636)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



Annexe



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **388 842 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 929 274 euros** et un total **charges de 921 790 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 7 484 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2023** et finit le **30/09/2024**.
Il a une durée de **12 mois**.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **30/09/2024** ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2016-07).

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les produits en cours de production ont été évalués pour la première fois au cours de l'exercice. La méthode de valorisation est faite à leur coût de production. L'impacte sur le résultat antérieur n'a pas pu être déterminé.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une

Règles et Méthodes Comptables

comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits significatifs de l'exercice

Au titre de l'exercice clos au 30/09/2020 les associés ont consenti un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune au profit de la SAS 2P LOISIRS à hauteur de 102786.26€. Les conditions étant rempli au titre de l'exercice clos au 30/09/2021 un retour partiel a été comptabilisé pour 5392€.

Libellé	Abandon de créance (€)	Retour effectué (€)	Solde (€)
Total	102786.26 (100%)	5392	97394,26
PIERSON Frédéric	56621.10 (55.09%)	2970.25	53650.85
FRANCES Pascal	46165.16 (44.91%)	2421.75	43743.41

2 P LOISIRS
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 6 200 €
SIEGE SOCIAL : 43 RUE JEANNE D'ARC, 47300 BIAS
527 761 043 RCS AGEN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 AOÛT 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 7 484,05 € de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice	7 484,05 €
------------------------	------------

Affectation :

Aux « autres réserves »	7 484,05 €
-------------------------	------------

TOTAL	7 484,05 €	7 484,05 €
--------------	-------------------	-------------------

L'Assemblée Générale prend acte, conformément au PV du 10 mai 2024, que le « Report à Nouveau » s'élève à néant suite au prélèvement sur le compte « Autres réserves » de la somme de 41 636,17 €, à compter de ce jour.

Distributions antérieures de dividendes

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 août 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Pascal FRANCES

